



MAIRIE DE MOLLANS SUR  
OUVEZE



ENTRECHAUX  
Vaucluse



MALAUCÈNE  
VENTOUX & MONTAIGNE



MAIRIE DE FAUCON

## Communiqué de presse

### POLLUTION PLASTIQUE DANS LE TOULOURENC : UN PLAN D'URGENCE POUR STOPPER LA POLLUTION ET NETTOYER LES BERGES

Suite aux récentes crues du Toulourenc en décembre dernier, une importante pollution aux matières plastiques enfouies depuis 40 ans a été mise à jour, souillant ce site naturel exceptionnel. Après la consternation, les élus et décideurs publics de la vallée du Toulourenc en appellent à une mobilisation générale autour d'un plan d'actions d'urgence. Objectif : circonscrire au plus vite la propagation de cette pollution et nettoyer le site et les berges souillées du Toulourenc.

Tous les acteurs et décideurs publics soucieux de la préservation de l'environnement condamnent avec la plus grande fermeté ces pratiques inacceptables et illégales d'enfouissement et de stockages sauvages de déchets, qui ont occasionné une pollution aux matières plastiques sans précédent dans le Toulourenc. L'heure est dorénavant à la mobilisation générale et un plan d'urgence a été acté par les collectivités et l'Etat. L'objectif à court terme est de stopper définitivement la source de propagation de cette pollution qui se situe sur un terrain privé, puis, à moyen terme, de nettoyer les berges impactées du Toulourenc.

En pratique :

- 1) Des travaux à réaliser en urgence afin d'éviter de nouveaux départs de déchets en rivière.
- 2) Des opérations citoyennes de nettoyage des berges seront organisées dans les prochaines semaines sous l'égide des Parcs Naturels Régionaux, en partenariat avec le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale et les quatre communes concernées. A cet effet, des informations complémentaires seront communiquées très prochainement via les réseaux sociaux et la presse locale.

Communes de Mollans sur Ouveze, d'Entrechaux, de Malaucène et de Faucon  
Parc Naturel Régional des Baronnies provençales  
Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux  
Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale

